

11 août 1998

ACCORD

CONCERNANT L'ADOPTION DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES UNIFORMES
APPLICABLES AUX VEHICULES A ROUES, AUX EQUIPEMENTS ET AUX PIECES
SUSCEPTIBLES D'ETRE MONTES OU UTILISES SUR UN VEHICULE A ROUES
ET LES CONDITIONS DE RECONNAISSANCE RECIPROQUE DES HOMOLOGATIONS
DELIVREES CONFORMEMENT A CES PRESCRIPTIONS */

(Révision 2, comprenant les amendements entrés en vigueur le 16 octobre 1995)

Additif 98: Règlement No. 99

Amendement 1

Complément 1 à la version originale du Règlement - Date d'entrée en vigueur : 7 mai 1998

PRESCRIPTIONS UNIFORMES RELATIVES A L'HOMOLOGATION DES SOURCES LUMINEUSES
A DECHARGE POUR PROJECTEURS HOMOLOGUES DE VEHICULES A MOTEUR



NATIONS UNIES

*/ Ancien titre de l'Accord:

Accord concernant l'Adoption de conditions uniformes d'homologation et la reconnaissance réciproque de l'homologation des équipements et pièces de véhicules à moteur, en date, à Genève, du 20 mars 1958.

GE.98- 22495

Paragraphe 2.4.4.1., la note de bas de page 3/, modifier comme suit :

"3/ 30 (libre), 31 pour la Bosnie-Herzégovine, 32-36 (libres), 37 pour la Turquie, 38-39 (libres) et 40 pour l'ex-République yougoslav de Macédoine. Les numéros suivants de l'Accord concernant l'adoption de prescriptions techniques uniformes applicables aux véhicules á roues, aux équipements et aux pièces susceptibles d'être montés ou utilisés sur un véhicule á roues et les conditions de reconnaissance réciproque des homologations délivrées conformément á ces prescriptions,"

Dans la tables des matières, "Annexes", modifier le titre de l'Annexe 1 comme suit:

"Annex 1 - Feuilles D1S/D2S
Feuilles D1R/D2R"

Annex 1,

Feuilles D2R/1 à D2R/6 (anciennes), remplacer par les nouvelles feuilles D1R/D2R/1 à D1R/D2R/6 suivantes:

Catégories D1R et D2R

Feuille D1R/D2R/1

Dessins montrant les principales dimensions
 de la source lumineuse à décharge de gaz

Figure 1 Catégorie D1R Type à fils Culot PK 32d-3

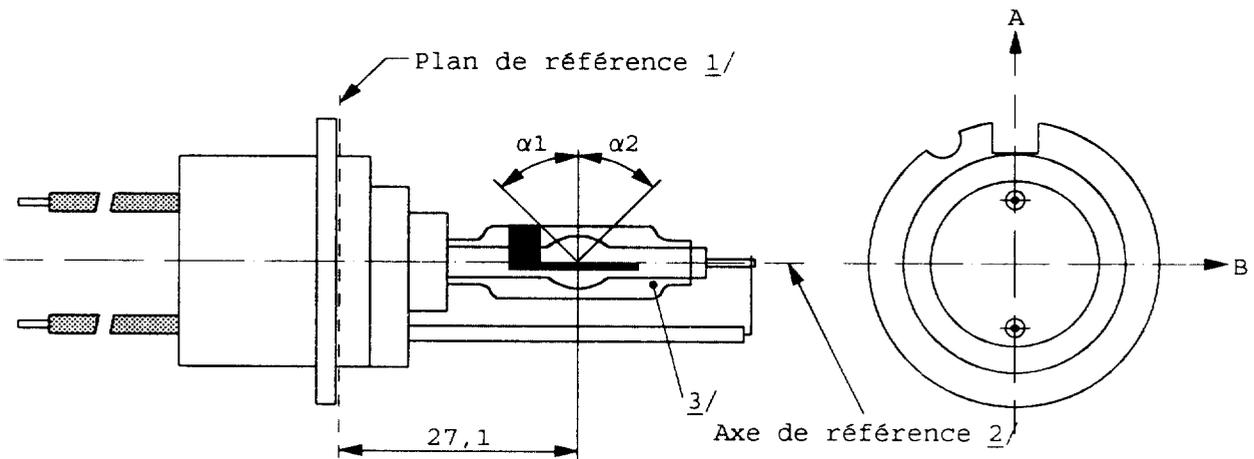
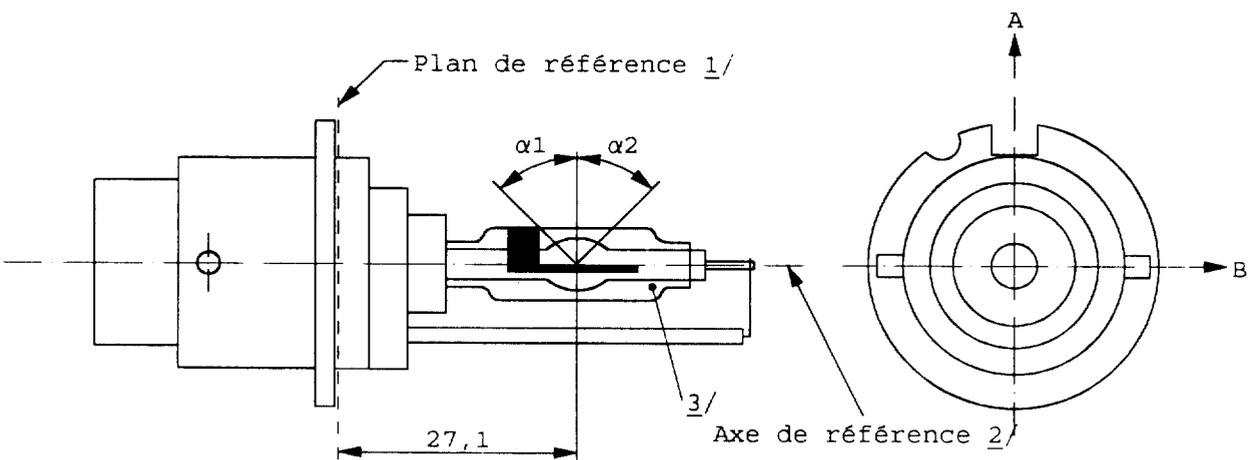


Figure 2 Catégorie D2R Type à broche Culot P 32d-3



- 1/ Le plan de référence est défini par les points de la surface de la douille où viennent reposer les trois bossages de l'anneau du culot.
- 2/ Voir feuille D1R/D2R/2.
- 3/ Par rapport de l'axe de référence, lorsqu'elle est mesurée à une distance de 27,1 mm du plan de référence, l'excentricité de l'ampoule extérieure doit être inférieure à $\pm 0,5$ mm en direction B et $+ 1$ mm et $-0,5$ mm en direction A.

Figure 3
Définition de l'axe de référence 1/

Le culot doit être poussé dans le sens de la flèche

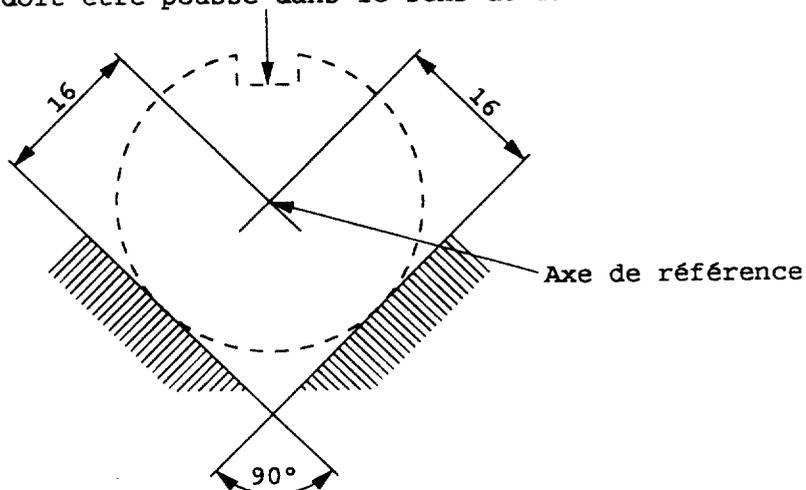
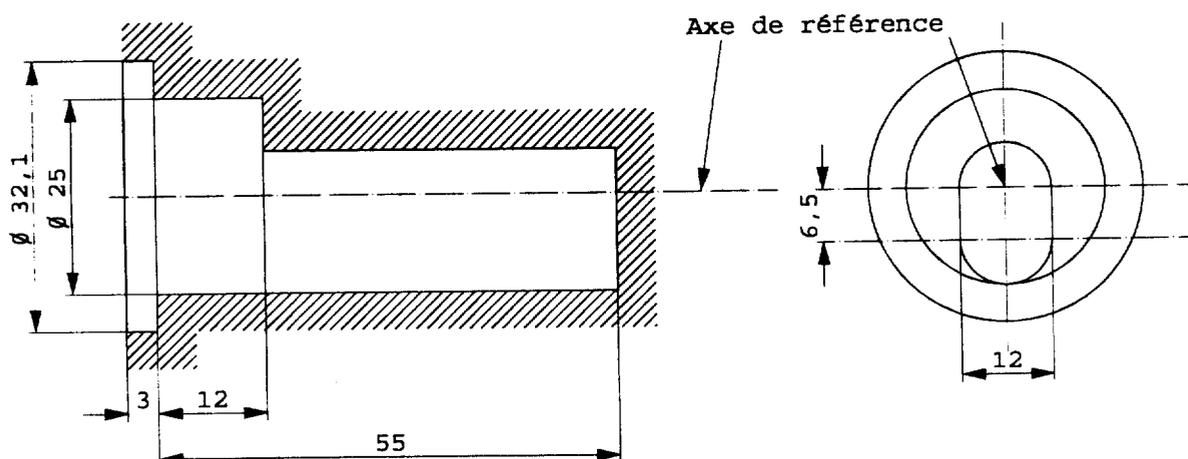


Figure 4
Dimensions maximales de la lampe 2/



1/ L'axe de référence est perpendiculaire au plan de référence et traverse les intersections des deux lignes parallèles comme indiqué sur la figure 3.

2/ L'ampoule et les supports en verre ne doivent pas dépasser la dimension de l'enveloppe comme cela est indiqué sur la figure 4. La forme de l'enveloppe est concentrique par rapport de l'axe de référence.

Catégories D1R et D2R

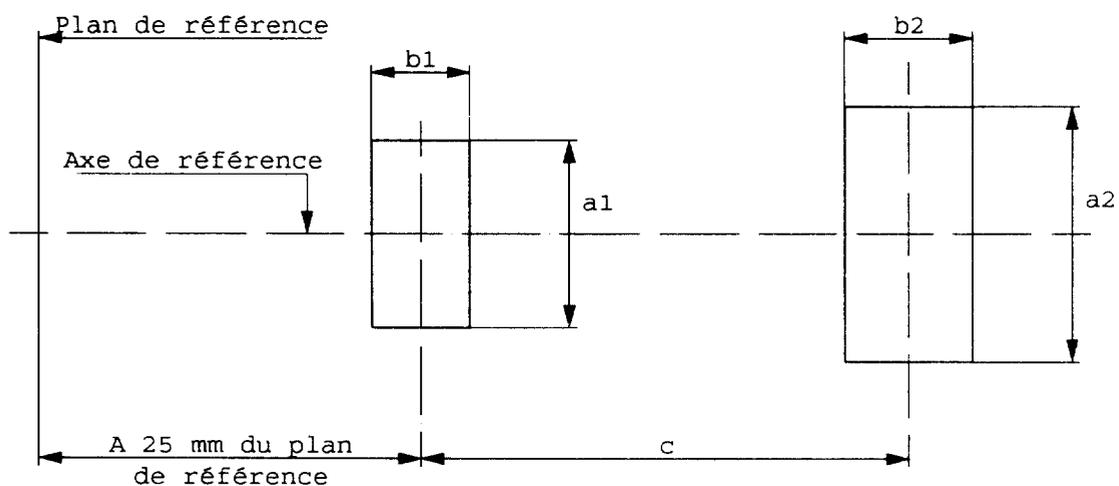
Feuille D1R/D2R/3

Dimensions		Sources lumineuses de fabrication courante	Sources lumineuses étalon	
Position des électrodes		Feuille D1R/D2R/4		
Position et forme de l'arc		Feuille D1R/D2R/5		
Position des bandes opaques		Feuille D1R/D2R/6		
α_1 , <u>1/</u>		45° ± 5°		
α_2 <u>1/</u>		45° min.		
Catégorie D1R: culot PK32d-3 conformément à la CEI 61-1 (feuille 7004-111-1) Catégorie D2R: culot P 32d-3 conformément à la CEI 61-1 (feuille 7004-111-1)				
CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES ET PHOTOMETRIQUES				
Tension nominale du ballast		V	12 <u>2/</u>	12
Puissance nominale		W	35	35
Tension d'essai		V	13,5	13,5
Tension de la lampe	Valeur normale	V	85	85
	Tolérance		± 17	± 8
Puissance de la lampe	Valeur normale	W	35	35
	Tolérance		± 3	± 0,5
Flux lumineux	Valeur normale	lm	2800	2800
	Tolérance		± 450	± 150
Coordonnées de couleur	Valeur normale		x=0,375	y=0,375
	Zone de tolérance <u>3/</u>		x ≥ 0,345 x ≤ 0,405	y ≤ 0,150 + 0,640 x y ≥ 0,050 + 0,750 x
Durée d'extinction avant le réamorçage à chaud		s	10	10

- 1/ La partie de l'ampoule délimitée par les angles α_1 et α_2 doit être la partie qui émet la lumière. Elle doit avoir une forme aussi homogène que possible et être exempte de toute distorsion optique. Cette règle s'applique à toute la circonférence de l'ampoule comprise entre les angles α_1 et α_2 sauf pour les bandes opaques.
- 2/ Les ballasts peuvent avoir des tensions d'application autres que 12 V.
- 3/ Voir l'annexe 4.

Position des électrodes

Cet essai sert à déterminer si les électrodes sont placées correctement par rapport à l'axe de référence et au plan de référence.



Mesure des directions: la source lumineuse est vue de côté et de dessus

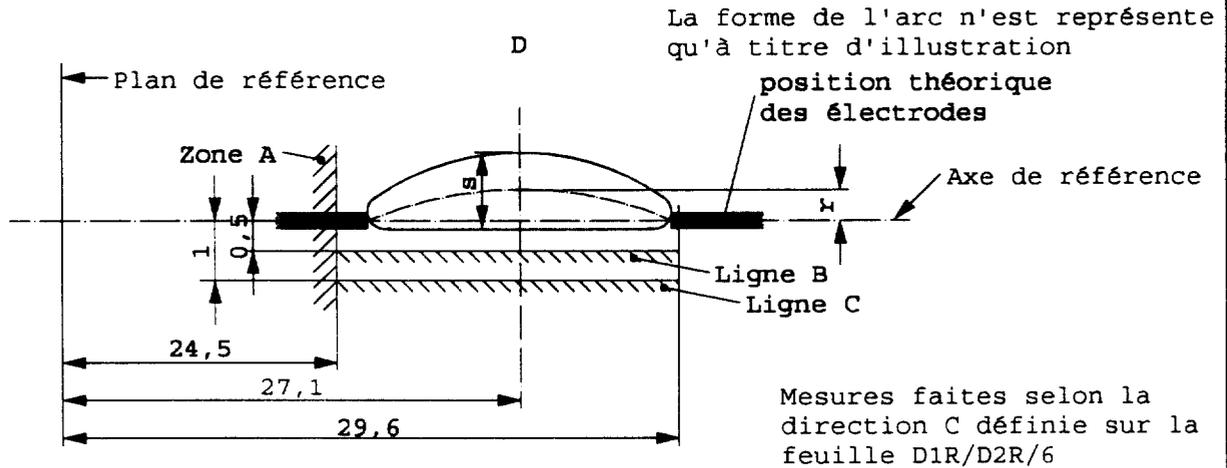
Dimension en mm	Sources lumineuses de fabrication courante	Sources lumineuses étalon
a1	$d + 0,5$	$d + 0,2$
a2	$d + 0,7$	$d + 0,35$
b1	0,4	0,15
b2	0,8	0,3
c	4,2	4,2

d =diamètre de l'électrode $< 0,3$

Le sommet de l'électrode la plus rapprochée du plan de référence doit être placé dans la zone définie par $a1$ et $b1$. Le sommet de l'électrode la plus éloignée du plan de référence doit être placé dans la zone définie par $a2$ et $b2$.

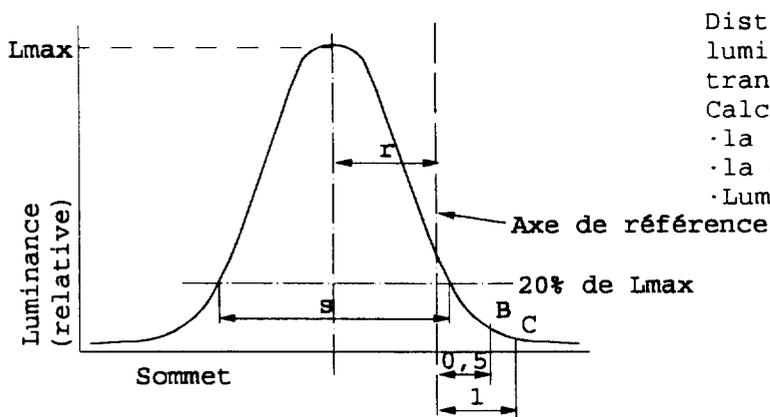
Position et forme de l'arc

L'essai ci-dessous sert à déterminer la forme et tranchant de l'arc et sa position par rapport à l'axe et au plan de référence en mesurant sa courbure et diffusion dans la section transversale centrale D et en mesurant les intensités parasites dans la zone A et sur les lignes B et C.



Lorsque la distribution de la luminance est mesurée au centre de la section transversale, comme indiqué dans le dessin ci-dessus, la valeur maximale L_{max} doit se trouver à une distance r de l'axe de référence. Les points où la luminance est de 20% de L_{max} , doivent être situés dans le secteur s , comme indiqué dans le dessin ci-dessus.

Dimension en mm	Sources lumineuses de fabrication courante	Sources lumineuses étalon
r	$0,50 \pm 0,25$	$0,50 \pm 0,20$
s	$1,10 \pm 0,25$	$1,10 \pm 0,25$



Distribution relative de la luminance dans la section transversale centrale D.
 Calcul de:
 · la courbure de l'arc (r)
 · la diffusion de l'arc (s)
 · Luminance L_{max}

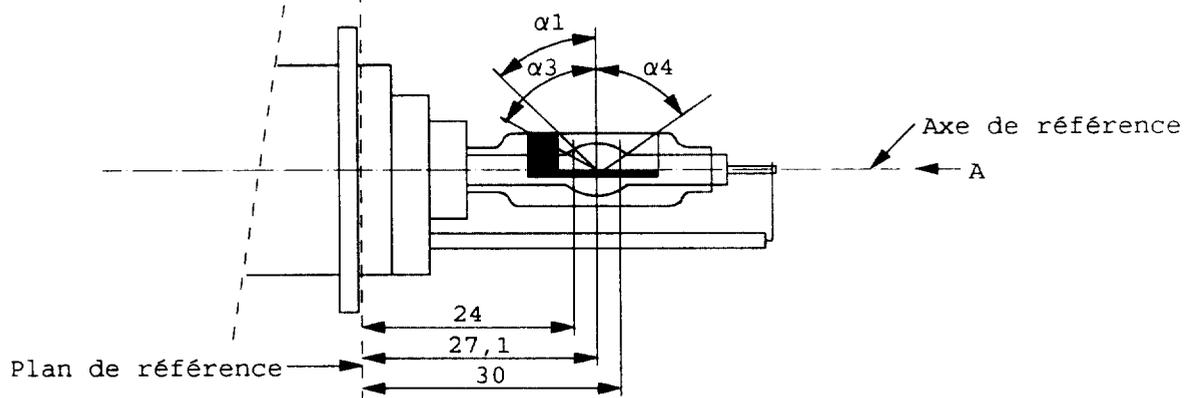
Lorsque les luminances sont mesurées dans la direction B comme définie sur la feuille D1R/D2R/6 avec un dispositif comme indiqué dans l'annexe 5, donc la taille circulaire ayant un diamètre de 0.2M mm, la luminance relative indiquée à un pourcentage de L_{max} (dans la section D) doit être:

Zone A	$\leq 4,5 \%$	Ligne B	$\leq 15 \%$	Ligne C	$\leq 5,0 \%$
--------	---------------	---------	--------------	---------	---------------

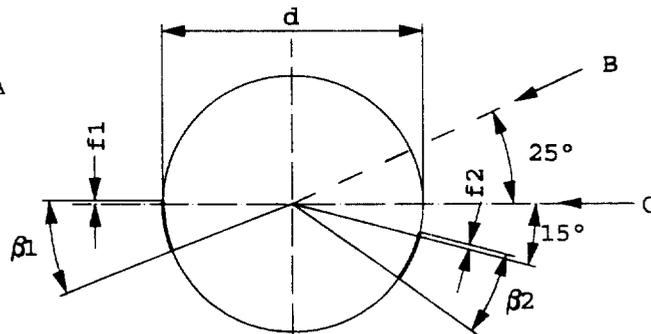
La surface de la zone A est définie par la zone opaque, l'ampoule extérieure et un plan à 24,5 mm du plan de référence.

Position des bandes opaques

L'essai ci-dessous sert à déterminer la position des bandes opaques par rapport à l'axe et au plan de référence.



Vue suivant A



Lorsque la distribution de la luminance de l'arc est mesurée dans la section transversale centrale comme définie sur la feuille D1R/D2R/5, et après la source lumineuse a été tournée que la bande opaque couvre l'arc, la luminance mesurée doit être $\leq 0,5\%$ de L_{max} . Dans la région définie par α_1 et α_3 , la bande opaque peut être remplacée par d'autres moyens pour que la lumière ne traverse pas la région spécifiée.

Dimensions	Sources lumineuses de fabrication courante	Sources lumineuses étalon
α_1	$45^\circ \pm 5^\circ$	
α_3	70° min	
α_4	65° min	
$\beta_1/24, \beta_1/30, \beta_2/24, \beta_2/30$	$25^\circ \pm 5^\circ$	
$f_1/24, f_2/24$ 1/	$0,15 \pm 0,25$	$0,15 \pm 0,2$
$f_1/30$ 1/	$f_1/24$ mv $\pm 0,15$ 2/	$f_1/24$ mv $\pm 0,1$
$f_2/30$ 1/	$f_2/24$ mv $\pm 0,15$ 2/	$f_2/24$ mv $\pm 0,1$
$f_1/24$ mv - $f_2/24$ mv	$\pm 0,3$ max	$\pm 0,2$ max
d	9 ± 1	

1/ "f1/.." Dimension f1 à mesurer à la distance du plan de référence indiquée, en mm, après la barre.

2/ ".../24 mv" signifie la valeur mesurée à la distance de 24 mm du plan de référence.